



Responsable Coordonnateur/trice Services au Domicile

Lieux de la Formation

Afpar de Saint Denis, Saint Paul

RNCP 35993

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/11/2024)
composé des 3 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

8 mois / 1190 h

En centre

735 h

En entreprise

455 h



Métier

Le/la responsable-coordonnateur/trice services au domicile (RCSAD) assure l'interface entre les clients, les intervenants et la structure de services au domicile. Les activités varient en fonction de l'organisation de la structure, de la répartition des activités et des différents niveaux hiérarchiques. Il/elle élabore et organise des prestations de services pour des clients allant du particulier cherchant des services d'entretien domestiques, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ayant besoin d'une prestation plus étendue. Il/elle anime et coordonne une équipe d'intervenants dans le souci constant de la sécurité et de la santé des intervenants et de l'amélioration de la qualité du service et représente la structure auprès de ses interlocuteurs externes. Le/la RCSAD construit la prestation adaptée, en tenant compte des risques spécifiques et des mesures nécessaires pour les éviter, établit le devis et le présente au client. Il/elle identifie les intervenants compétents et établit le planning des prestations conformément à la législation du travail et en fonction des temps de trajet et des temps de pause des intervenants. L'emploi s'exerce à temps plein comme à temps partiel, dans les locaux de la structure et à l'extérieur. Les déplacements dans le territoire d'implantation de la structure sont fréquents. En fonction des contraintes de l'activité et pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, des astreintes sont possibles. Le/la RCSAD peut être amené à travailler le soir, les jours fériés et le week-end.

Objectifs de la formation

- Concevoir et organiser une prestation de services au domicile
- Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile
- Contribuer au développement de partenariat

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002963 - Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

- Concevoir et proposer une prestation de services adaptée
- Assurer la gestion administrative de la prestation de services
- Coordonner l'organisation de la prestation de services au domicile
- Assurer le suivi de l'intervention et veiller à sa qualité

CCP002964 - Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
- Planifier et contrôler l'activité des intervenants
- Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants
- Intégrer la prévention des risques professionnels et assurer la sécurité des intervenants

CCP 002965 - Contribuer au développement de partenariat

- Participer à la représentation interne et externe de la structure
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile	7	245
Période en entreprise	4	140
Module 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile	8	280
Période en entreprise	6	210
Module 3 : Contribuer au développement de partenariat	4	140
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau baccalauréat recommandé.
- Bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.
- Expérience d'au moins un an dans tout type de structure de service à domicile recommandée.

Les aptitudes requises

- Résistance physique (déplacement de personnes, port de charges, tâches ménagères),
- Capacité à s'adapter à des environnements familiaux divers,
- Ouverture d'esprit et tolérance,
- Capacité à travailler seul,
- Adaptation à des personnes en difficulté.

Modalités d'accès

1. Inscription :

- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME K1403- K1201) de :
 - Responsable-Coordonnateur/trice Services au Domicile
 - Responsable de Secteur d'Aide à la Personne,
 - Responsable de Secteur Services à Domicile,
 - Responsable de Secteur - Services à la Personne,
 - Responsable de Secteur en Maintien à Domicile,
 - Responsable Coordinateur/trice,
 - Coordinateur/trice de Secteur,
 - Encadrant/e de Proximité,
 - Coach d'Equipe

Suite de parcours

- Formation complémentaire

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateur

- Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

